

Affaire suivie par : Direction Générale
Patricia LE BRAS patricia.lebras@sib.fr

OBJET : Opérations de transferts vers le GIP Mipih-SIB

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Le 19 septembre dernier, lors de l'Assemblée Générale, les adhérents du SIB ont décidé du transfert au GIP Mipih-SIB de l'ensemble des activités et missions du SIB et ont approuvé la dissolution du GIP SIB.

Le groupement d'intérêt public Mipih-SIB sera substitué dans les droits et obligations du groupement d'intérêt public SIB pour les missions transférées et vos contrats transférés seront donc exécutés dans les conditions antérieures au transfert jusqu'à leurs échéances.

En accord avec nos Ministères de tutelle, afin de finaliser l'opération, il convient de formaliser votre adhésion au groupement issu du rapprochement du Mipih et du SIB.

Aussi, nous vous invitons par retour de courrier/courriel à formaliser l'acceptation de votre adhésion au GIP Mipih-SIB selon les règles régissant votre institution.

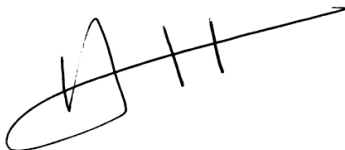
A cet effet, nous vous proposons de compléter l'encadré ci-après et de cocher la case d'acceptation puis de signer la convention constitutive jointe et de nous renvoyer un exemplaire (scan par retour de courriel).

Nous attirons votre attention sur l'importance de la formalisation de votre adhésion avant le 31 décembre 2024 afin de vous garantir la sécurité juridique des contrats en cours (exception in house et exonération de la TVA).

Monsieur Charles Le Moigno reste votre interlocuteur privilégié ainsi que Monsieur Alain Duval de la Direction de la Relation Client.

Restant avec nos équipes à votre disposition pour toutes questions et vous accompagner dans ces démarches, nous vous prions, Madame, Monsieur, cher Adhérent, de bien vouloir agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Olivier MORICE-MORAND
Directeur Général du SIB



Mostafa LASSIK
Directeur Général du Mipih-SIB



Pièces jointes :

- Demande adhésion
- Convention constitutive du Mipih-SIB
- Délibération portant dissolution du SIB et transferts d'activité
- Délibération portant organisation de l'adhésion au Mipih-SIB



Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 069-256910183-20241206-CS_2024_12_17-DE



JE, (Prénom, Nom, fonction)

Représentant légal / agissant sur délégation* (rayer la mention inutile)

DE (Nom de l'organisme)

Adhérent du GIP SIB,

Accepte par la présente d'adhérer au GIP Mipih-SIB

Signature du représentant légal et tampon de l'Etablissement

*Dans cette hypothèse, joindre la décision de l'organe délibérant ou de l'autorité compétente.